



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 88

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
L'Agence canadienne de développement international—
La demande de financement de KAIROS

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 17 février 2011

LE SÉNAT

Le jeudi 17 février 2011

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL—LA DEMANDE DE FINANCEMENT
DE KAIROS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, lundi, la ministre responsable de l'Agence canadienne de développement international a reconnu que la décision de ne pas accorder de financement à KAIROS avait été prise par elle et que la mention « not » inscrite à la main sur un document lié à la demande de financement avait été ajoutée à sa demande. La ministre voulait faire croire à KAIROS et aux Canadiens que c'était les fonctionnaires de l'ACDI qui avaient rejeté la demande, même si elle savait pertinemment que ce n'était pas le cas.

Le manque de transparence, de responsabilité, d'empressement à rendre des comptes et de dignité semble être la norme de conduite

des ministres, acceptée par le gouvernement. Les Canadiens et les parlementaires veulent connaître la vérité.

Ma question est la suivante : est-ce sur l'ordre du cabinet du premier ministre que la ministre responsable de l'ACDI a écrit le mot « not » sur le document recommandant le financement de KAIROS?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) :
Honorables sénateurs, je considère que cette question figure parmi les plus ridicules qu'on m'a posées au Sénat.

Il est intéressant de constater, honorables sénateurs, que le Parti libéral a donné un nouveau sens au mot « scandale ». À leur époque, ce n'était pas un scandale de détourner des millions de dollars appartenant aux contribuables pour les donner à des amis. En l'occurrence, lorsqu'une ministre prend, dans l'intérêt des contribuables, une décision qui évite de dépenser des fonds publics, c'en est un.
